

# WEBINAIRE BRETAGNE

## Appel à projet « **IMPACT 2024** »

**17 mai 2021**

18h00 – 19h00



### Intervenants et partenaires :

- Caroline Vincent / Directrice de CROS  
*Comité Régional Olympique et Sportif*

Antoine Laudrin / Référent paralympique Bretagne  
*Comité Paralympique et Sportif Français*

- Louis fauveau / DRAJES Bretagne  
*Direction Régionale Académique à la Jeunesse,  
à l'Engagement et aux Sports*

# VISIO | Les règles du jeu

---



Demander la parole par  
l'outil main



Couper son micro quand on  
ne parle pas



S'assurer de l'absence de  
contre jour



Rappeler son identité  
quand on prend la parole



Possibilité de poser des  
questions par chat



# SOMMAIRE

1

**L'appel à projets  
Impact 2024**

2

**Liste des critères  
d'éligibilité**

3

**Les étapes de  
candidature,  
instruction, sélection**

4

**Liste des critères  
d'évaluation**

5

**Rôles et missions des  
référents**

6

**Les liens utiles pour  
déposer sa  
candidature**

1

# L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024

# L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024

- **Porteurs de l'appel à projets** : Agence Nationale du Sport, Fonds de dotation Paris 2024, CNOSEF, CPSF, Ville de Paris et CD 93.
- **Budget** : 4,9 millions € dont 4,1 millions répartis entre les régions et les projets nationaux et 800 000 € dédiés en plus spécifiquement aux projets à Paris et en Seine-Saint-Denis
- **Période de candidature** : du lundi 10 mai à 9h au vendredi 2 juillet à 18h
- **Thématiques** :
  - Le sport pour la santé et le bien-être
  - Le sport pour l'éducation et la citoyenneté
  - Le sport pour l'inclusion, l'égalité et la solidarité
  - Le sport au service du développement durable
- **Lien** pour accéder à la plateforme : <https://aap-impact.paris2024.org/>
- **Outils** :
  - Pour vous aider à déposer votre dossier de candidature : [un guide pratique](#)
  - Pour répondre à toutes vos questions : une [FAQ](#)



# RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

[PARIS2024.ORG/FONDS-DOTATION](https://paris2024.org/fonds-dotation)

PARIS 2024

PARIS 2024

OMEGA  
JUSQU'ÀUX JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES DE PARIS 2024

1228 03 01 22  
JOURS HEURES MINUTES SECONDES

## FONDS DE DOTATION

**Mission**  
Objectifs, leviers d'accompagnement et gouvernance

**Fonctionnement**  
Soutien technique, financier et accompagnement

**Comment déposer un projet ?**  
Les modalités et le calendrier

# RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

[PARIS2024.ORG/FONDS-DOTATION](https://paris2024.org/fonds-dotation)

Les organisations présentant un dossier de demande de subvention au Fonds de dotation Paris 2024 peuvent demander au maximum 50% du budget du projet pour les axes 1 et 2 et 80% du budget du projet pour l'axe 3. Ils doivent déposer leurs dossiers uniquement pendant les périodes d'appel à projets, qui seront annoncées en mars 2021.

## Axe 1 : Vous êtes une fédération olympique et paralympique

Votre discipline est inscrite au programme des Jeux de Paris 2024 et vous portez un projet d'impact social par le sport ?

## Axe 2 : Vous êtes un acteur public

Vous êtes engagés dans une démarche telle que présentée ci-dessus et portez un projet d'impact social par le sport ?

## Axe 3 : Vous êtes une association, un club ou une collectivité

Vous êtes engagés dans une démarche telle que présentée ci-dessus et portez un projet d'impact social par le sport ?

# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)



[Accueil](#)

[Déposer un projet](#)

[Mon compte](#)

Pour vous aider à déposer votre dossier, vous trouverez sur les liens suivants :

1. Le règlement des appels à projets
2. Une [Foire Aux Questions](#)
3. Un [guide pratique](#) pour déposer votre candidature
4. [Les critères d'évaluation](#) permettant d'évaluer les projets déclarés éligibles.

5. Une liste de contact

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le



**Impact 2024** concrétise la volonté de Paris 2024 et de ses parties prenantes (le CNOSF, le CPSF, l'Agence Nationale du Sport, l'Etat, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, les quatre Etablissements Publics Territoriaux de Seine-Saint-Denis - Plaine Commune, Paris Terre d'Envol, Est Ensemble, Grand-Paris-Grand-Est - et la Ville de Marseille) de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développe l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.

# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

5. La liste et les coordonnées des référents territoriaux

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le Fonds de dotation Paris 2024 sur le site de [Paris 2024](#)

**Impact 2024** concrétise la volonté de Paris 2024 et de ses parties prenantes (*le CNOSF, le CPSF, l'Agence Nationale du Sport, l'Etat, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, les quatre Etablissements Publics Territoriaux de Seine-Saint-Denis - Plaine Commune, Paris Terre d'Envol, Est Ensemble, Grand-Paris-Grand-Est - et la Ville de Marseille*) de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développent l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.

**Impact 2024** soutient des projets qui utilisent le sport comme outil d'impact social et en priorité des projets collectifs impliquant plusieurs acteurs de l'intérêt général, des projets à destination des publics éloignés ou en situation de fragilité, et mis en oeuvre dans un territoire carencé.

Trois appels à projets sont proposés :

- **Du lundi 10 mai 2021 à 9h au vendredi 4 juin à 18h** : L'appel à projets à destination exclusivement des [acteurs publics éligibles](#). Retrouvez [les critères d'éligibilité](#) de cet appel à projets.
- **Du lundi 10 mai 2021 à 9h au vendredi 2 juillet 2021 à 18h** : L'appel à projets Impact 2024 co-financé avec l'Agence Nationale du Sport, le CNOSF et le CPSF à destination des acteurs d'intérêt général de la société civile et du mouvement sportif. Retrouvez [les acteurs éligibles](#) et [les critères d'éligibilité](#) de cet appel à projets.
- **Du lundi 5 juillet 2021 à 9h au vendredi 17 septembre 2021 à 18h** : L'appel à projets dédié exclusivement au CNOSF, CPSF et aux fédérations olympiques et paralympiques inscrites au programme des Jeux de Paris 2024. Retrouvez [les critères d'éligibilité](#) de cet appel à projets.

**Nous vous invitons à vérifier l'éligibilité de votre projet en répondant au questionnaire d'éligibilité afin de pouvoir accéder au questionnaire de l'appel à projets auquel vous souhaitez candidater.**

© Impact 2024 | [Mentions légales](#) | [Vie privée](#) | [Gestion des cookies](#) | [FAQ](#)

# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

## FORMULAIRE DISPONIBLE POUR DÉPOSER UN PROJET

### FORMULAIRE(S) DISPONIBLE(S)

Vous trouverez ci-dessous le ou les formulaire(s) mis à votre disposition pour déposer un projet. Cliquez sur le bouton "Déposer un projet" pour y accéder.

### IMPACT 2024 - APPEL À PROJETS À DESTINATION DES ASSOCIATIONS, CLUBS ET COLLECTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Date limite de soumission : 02/07/2021 à 18:00 (UTC +2)

**Pour rappel l'appel à projets ouvert actuellement est à destination des associations, clubs et collectivités de la société civile**

- Vous disposez d'une période **de 2 mois** pour compléter et valider votre candidature.
- Une liste de **documents complémentaires** devra être fournie afin de finaliser votre candidature; vous la trouverez à la fin du dossier de candidature.
- Vous pouvez **enregistrer votre candidature** à tout moment même sans avoir finalisé votre candidature; elle s'enregistrera en mode brouillon.
- **Afin de valider votre candidature**, vous devrez compléter tous les champs obligatoires, ajouter les documents obligatoires et cliquez sur le bouton "valider"

Vous recevrez une notification d'accusé de réception lors du dépôt de votre dossier, qui intégrera alors le process d'étude, de sélection et du suivi d'Impact 2024

Merci de nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à Impact 2024

Déposer un projet

# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

## PLUSIEURS ÉCRANS À REMPLIR

### PROJETS

1. Avant de commencer
2. Présentation de l'organisation porteuse du projet
3. Identification des autres organisations membres du consortium
4. Description du projet
5. Thématiques du projet
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Objectifs et évaluation du projet
10. Documents complémentaires à fournir
11. Résumé de votre candidature

Pour vous aider à déposer

Raison sociale de votre organisation

**Nom de votre organisation \***

**Quelle est la mission de votre organisation ? \***

**Numéro Siret \***

**Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture :**

**Adresse du siège social \***

**Code postal - Commune \***

© Impact 2024 | [Mentions légales](#) | [Vie privée](#) | [Gestion des cookies](#) | [FAQ](#)



# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

## UNE LISTE DE DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR

### FONDS DE DOTATION PARIS 2024 - APPEL À PROJETS À DESTINATION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

1. Présentation de l'organisation porteuse du projet
2. Identification des autres organisations membres du consortium
3. Contexte du projet
4. Description du projet 1/2
5. Description du projet 2/2
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Suivi et évaluation du projet
10. Documents complémentaires à fournir
11. Résumé de votre candidature

 [Dupliquer depuis un projet existant](#)

Pour vous aider à déposer votre dossier, retrouvez le règlement de l'appel à projets, une FAQ ainsi qu'un guide pratique pour déposer votre candidature.

### DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À FOURNIR 10 / 11

Vous avez 1 projet disponible pour la duplication. ✕

Certains éléments complémentaires listés ci-après sont obligatoires (avec un \*) pour l'éligibilité de votre dossier. Toute absence de pièces obligatoires rend le dossier irrecevable. Des documents complémentaires pourront être demandés pendant toute la phase d'instruction et jusqu'au versement de la subvention si le dossier est retenu.

#### Statut de l'organisation porteuse \*

Télécharger

#### Accord de consortium \*

Télécharger

#### Budget année n et compte de résultat année n-1 de votre organisation (certifiés par un commissaire au compte ou validés par le trésorier) \*

##### Budget année n

Télécharger

##### Compte de résultat de l'année n-1

Télécharger

#### Liste des membres du bureau et du conseil d'administration du porteur du projet \*

Télécharger

#### RIB de l'organisation porteuse \*

Télécharger

#### Rapport d'activités de l'année n-1 du porteur de projet

Télécharger

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des pièces jointes complémentaires

*Si vous ajoutez des photos, vidéos, merci d'indiquer le crédit photos sur chaque photo.*

[Ajouter une pièce-jointe](#)

\* Champ obligatoire



# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

## LE SUIVI DES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU DOSSIER DE CANDIDATURE

							
<b>Statut Approuvé</b>	<b>Statut Intermédiaire</b>	<b>Statut Refusé</b>	<b>Projet Non Eligible</b>	<b>Statut En Analyse</b>	<b>Statut Soumis</b>	<b>Statut Brouillon</b>	<b>Statut verrouillé</b>
Félicitations, votre projet est lauréat de l'appel à projets	Votre projet obtient le label « Impact 2024 »	Votre projet n'a pas été sélectionné	Votre projet ne répond pas aux critères d'éligibilité de l'appel à projets	Votre projet est en cours d'analyse	Le formulaire est rempli et nous a été soumis.	Votre formulaire est en cours de saisie.	Le formulaire est verrouillé, vous ne pouvez pas encore y accéder.

# 2

## LISTE DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

# IMPACT 2024

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

### Votre projet doit :

- Être porté par un ou des organismes d'intérêt général(*qui répondent cumulativement aux trois conditions suivantes : ils n'exercent pas d'activité lucrative ; ils ne font pas l'objet d'une gestion intéressée ; ils ne fonctionnent pas au profit d'un cercle restreint de personnes*)
- Utiliser l'activité physique et sportive comme outil d'impact social et s'inscrire dans une des thématiques suivantes : santé et bien-être, éducation et citoyenneté, inclusion, solidarité, égalité et développement durable
- Se dérouler dans le courant de l'année 2021
- Avoir un potentiel d'essaimage et de duplication
- Avoir lieu sur le territoire français
- Le porteur du projet ne peut pas être le porteur d'un autre projet dans le cadre de Impact 2024



# IMPACT 2024

## LES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

### Votre projet :

- Ne pas être soutenu via d'autres financements du Fonds de dotation Paris 2024, de l'ANS, du CNOSF ou du CPSF
- Être porté par une organisation ayant plus d'une année d'existence juridique.
- Dans le cas de projets de niveau national et régional (voir détails dans le questionnaire de demande de soutien ci-après), être porté par un consortium d'acteurs (entre 3 et 5 organisations).
- Dans le cas de projets de niveau local, être porté au bénéfice d'un public qui dépasse le cercle du public habituel de la structure porteuse du projet

# DÉPOSER UN DOSSIER

[HTTPS://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/](https://AAP-IMPACT.PARIS2024.ORG/)

## UN ÉCRAN D'ÉLIGIBILITÉ PERMET DE FILTRER AUTOMATIQUEMENT LES PROJETS ÉLIGIBLES OU NON ÉLIGIBLES

### IMPACT 2024 - QUESTIONNAIRE ÉLIGIBILITÉ - AXE 3

#### 1. Testez l'éligibilité de votre projet

Pour vous aider à déposer votre dossier, vous trouverez sur les liens suivants :

1. Le règlement des appels à projets

2. Une [Foire Aux Questions](#)

3. Un guide pratique pour déposer votre candidature

### TESTEZ L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE PROJET 1/1

Avant de remplir votre dossier de candidature à l'appel à projets Impact 2024 nous vous invitons à remplir ce premier questionnaire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet avec le règlement de notre appel à projets à destination des associations, clubs et collectivités de la société civile.

Une fois ce premier questionnaire complété, vous serez notifié de l'éligibilité ou non de votre projet. Seuls les projets éligibles pourront accéder au questionnaire de l'appel à projets auquel vous souhaitez candidater.

Vous pouvez retrouver les dates des autres appels à projets, les critères d'éligibilités et toutes les informations sur le Fonds de dotation Paris 2024 sur le site de [Paris 2024](#).

#### **Votre projet présente-t-il un caractère d'intérêt général (sans but lucratif) ? \***

*Définition de l'intérêt général : Peut constituer un projet d'Intérêt Général « tout projet d'ouvrage, de travaux ou de protection présentant un caractère d'utilité publique [...] destiné à la réalisation d'une opération d'aménagement ou d'équipement, au fonctionnement d'un service public, à l'accueil et au logement des personnes défavorisées ou de ressources modestes, à la protection du patrimoine naturel ou culturel, à la prévention des risques, à la mise en valeur des ressources naturelles ou à l'aménagement agricole et rural (...) »*

- Oui
- Non

#### **Votre projet utilise-t-il la pratique de l'activité physique et sportive dans l'une des thématiques suivantes : \***

- Le sport pour le développement durable
- Le sport pour l'éducation et l'engagement citoyen
- Le sport pour l'inclusion, la solidarité et l'égalité
- Le sport pour la santé et le bien-être
- Le sport pour la culture et le patrimoine

# DÉPOSER UN DOSSIER

[Impact 2024] - Votre projet n'est pas éligible



Impact 2024 <noreply@optimytool.com>

À Doriane Pau

Répondre Répondre à tous Transférer

jeu. 15/04/2021 18:48

Bonjour Madame / Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à Impact 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous vous informons que votre projet ne répond pas aux critères d'éligibilités de notre appel à projets. Retrouvez [les critères d'éligibilité](#) de l'appel à projets "Impact 2024" co-porté par l'ANS, le CNOSF, le CPSF et Paris 2024.

Pour rappel, les projets éligibles doivent :

- être porté par une association et/ou une fondation reconnue d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif.

- Si vous êtes une autre organisation d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif, vous pouvez être membre d'un consortium dans le cadre d'un portage de projet, mais vous ne pouvez pas être le leader du consortium. En ce sens, nous vous invitons, si vous le souhaitez, à vous rapprocher d'une association et/ou d'une fondation dans le cadre du portage d'un projet.
- Si vous êtes une organisation à but lucratif, vous ne répondez pas aux critères d'éligibilité d'Impact 2024.

- s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : Le sport pour la santé et le bien-être, Le sport pour l'éducation et la citoyenneté, Le sport comme outil d'inclusion, d'égalité et de solidarité, Le sport au service du développement durable.

- présenter un caractère d'intérêt général.

PARIS 2024

[Impact 2024] - Votre projet est éligible



Impact 2024 <noreply@optimytool.com>

À Doriane Pau

Répondre Répondre à tous Transférer

mar. 13/04/2021 10:41

Bonjour Madame / Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt porté au Fonds de dotation Paris 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée en nous soumettant votre projet.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre projet est conforme et vous invitons à compléter le prochain volet intitulé "Axe 3 - Appels à projets à destination des associations, clubs et collectivités de la société civile".

Attention à ce stade, vous avez seulement vérifier l'éligibilité de votre projet. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour continuer la soumission de votre projet :

[Accéder au volet "Axe 3 - Appels à projets à destination des associations, clubs et collectivités de la société civile"](#)

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au vendredi 2 juillet 2021 (18h heure de Paris) pour compléter le dossier de candidature.

Pour vous aider à déposer votre dossier, retrouvez le règlement de l'appel à projets, une FAQ ainsi qu'un guide pratique pour déposer votre candidature.

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le Fonds de dotation Paris 2024 sur le site de Paris 2024. Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à nous adresser un message à l'adresse suivante [impact@paris2024.org](mailto:impact@paris2024.org).

A bientôt!

RÉCEPTION D'UN MAIL EN  
FONCTION DE L'ÉLIGIBILITÉ OU  
NON DU PROJET



# 3

## LE PARCOURS DE SÉLECTION

# LES ÉTAPES DE CANDIDATURE, INSTRUCTION, SÉLECTION

- **10 mai au 2 juillet 2021 : dépôt des candidatures**
- **Semaine du 2 juillet : attribution des dossiers aux comités régionaux**

- **Juillet à mi-septembre 2021 : instruction**

Un tableau d'étude des dossiers ainsi qu'une enveloppe budgétaire indicative sont transmis aux différents Comités d'instruction avec une grille d'analyse à la date de la clôture de l'appel à projets en ligne.

- **Mi-septembre à mi-octobre : Transmission au CS et présentation des projets**

Les projets présélectionnés peuvent présenter leur projet devant le jury national sous forme de pitch

Le Comité de sélection délibère et valide les soutiens accordés aux lauréats à rayonnement local, régional et national.

- **Fin octobre - début novembre : Phase d'annonce des résultats**



# LA COMPOSITION DES COMITÉS D'INSTRUCTION

- Le (la) représentant(e) des collectivités territoriales
- Les représentant du mouvement sportif du CNOSF et du CPSF ;
- Le (la) représentant(e) des organisations professionnelles représentatives des acteurs du monde économique ;
- Un ou plusieurs experts extérieurs
- Selon leurs possibilités, les services du fonds de dotation Paris 2024.



# LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

PARIS2024



## IMPACT 2024

Période de dépôt des dossiers de candidature

## INSTRUCTION DES DOSSIERS

Instruction des dossiers par les comités régionaux et le comité d’instruction national



## SÉLECTION DES DOSSIERS

Comité de sélection  
Présentation des dossiers présélectionnés devant le comité de sélection

## ANNONCE DES LAURÉATS

Les projets lauréats et sélectionnés sont informés par mail du résultat de l’appel à projets.



# 4

## LISTE DES CRITÈRES D'ÉVALUATION

# CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL

## NIVEAUX NATIONAL ET REGIONAL

- Pertinence du projet et utilité sociale
- Identification du ou des publics (notamment QPV et ZRR)
- Valeur ajoutée pour l'organisation mandatée et les acteurs locaux
- Qualité du plan d'action
- Caractère innovant et essaimage du projet
- Crédibilité du budget
- Prise en compte des enjeux d'égalité
- Soutien à la transition écologique
- Caractère opérationnel et cohérent du projet présenté
- Qualité et crédibilité de l'organisation mandatée et du consortium
- Qualité du modèle économique et pérennité du projet
- Maturité de la mesure d'impact du projet



# CRITÈRES D'ÉVALUATION DES PROJETS AU NIVEAU LOCAL

## NIVEAUX LOCAL

- Pertinence du projet et utilité sociale
- Identification du ou des publics (notamment QPV et ZRR)
- Valeur ajoutée pour l'organisation mandatée et les acteurs locaux
- Mutualisation des ressources
- Crédibilité du budget
- Prise en compte des enjeux d'égalité
- Soutien à la transition écologique
- Caractère opérationnel et cohérent du projet présenté
- Maturité de la mesure d'impact du projet



# 5

## RÔLE ET MISSIONS DES RÉFÉRENTS

# RÔLE ET MISSIONS DES RÉFÉRENTS

- Accompagner les acteurs du mouvement sportif dans la création des projets
- Organiser des webinaires régionaux à destination du mouvement sportif
- Répondre aux questions du mouvement sportif
- Instruire les dossiers avec la commission
- Participer à la commission d'instruction régionale

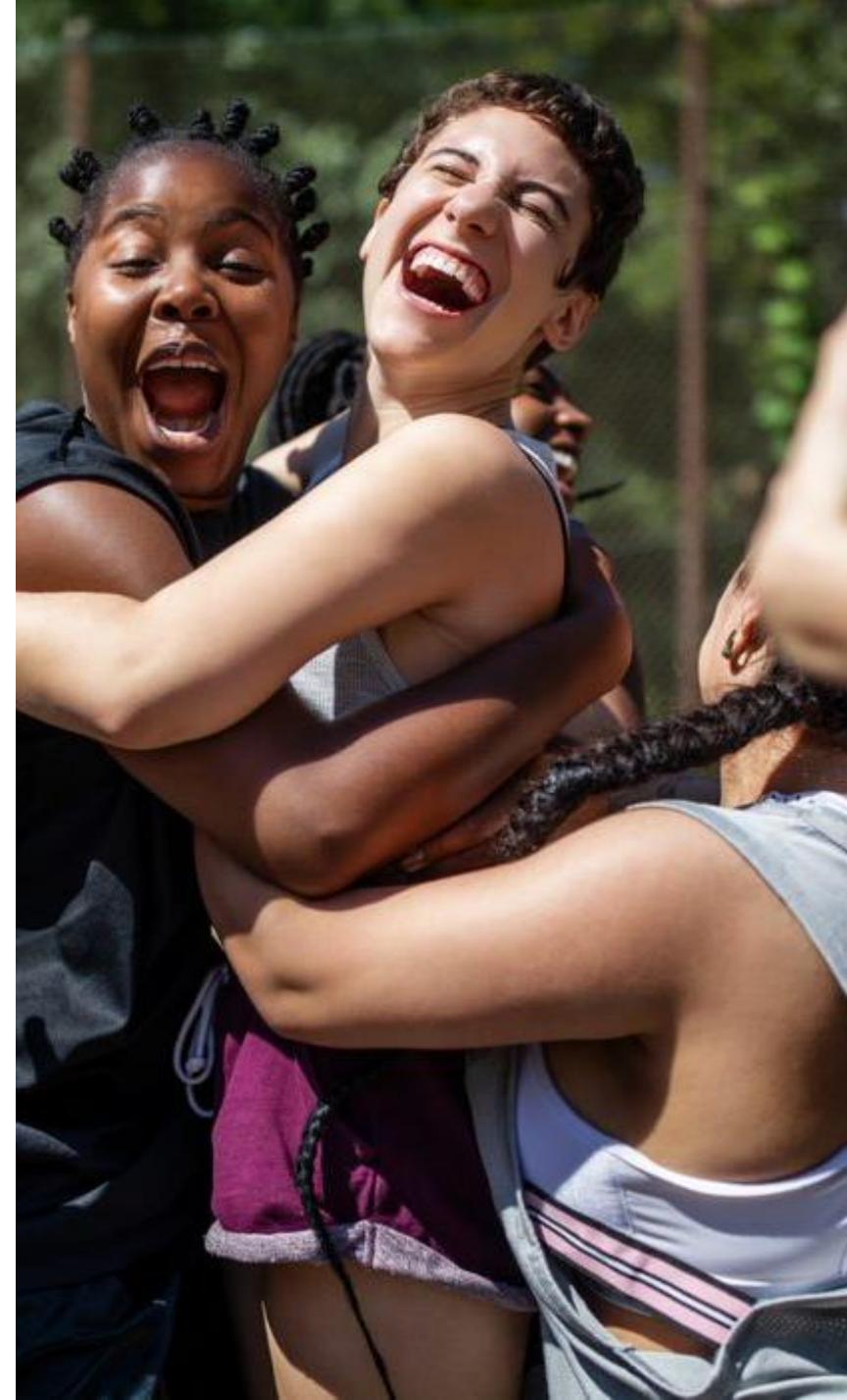


# 6

## LES DIFFÉRENTS LIENS VERS LES OUTILS POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE

# LES LIENS UTILES

- Une [Foire Aux Questions](#)
- Un [guide pratique](#)
- Le [règlement](#) de l'appel à projets (en cours de finalisation)
- Les [critères d'éligibilité et d'évaluation](#)
- La [liste des acteurs éligibles](#)
- [La liste et les coordonnées des référents territoriaux](#) (en cours de finalisation)



## Contacts de vos référents sur l'accompagnement des projets bretons :

- **Référente du Comité Régional Olympique et Sportif Bretagne :**

Caroline Vincent - [direction.bretagne@franceolympique.com](mailto:direction.bretagne@franceolympique.com) - 07 80 91 74 06

- **Référent pour le Comité Paralympique et Sportif Français en Bretagne :**

Antoine Laudrin - [a.laudrin@france-paralympique.fr](mailto:a.laudrin@france-paralympique.fr) - 07.61.32.70.77